



Délibération du point n° 05
du Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 14 décembre 2020
Portant sur la restauration.

Préambule :

- Il est proposé une réduction du prix à la fin du service (13h30) des sandwiches et salades dont la DLC (Date Limite de Consommation) est datée du jour. Le paramétrage du logiciel LOGICA 2 permet à un horaire prédéterminé une modification du prix des articles de restauration. Il n'y a aucune manipulation particulière pour le personnel de caisse. L'objectif est de limiter le gaspillage et de valoriser des créneaux horaires peu utilisés par les étudiants pour se restaurer.

- Une expérimentation sur la structure LASH d'un partenariat avec « TO GOOD TO GO » permet la mise en ligne sur une application, au profit des étudiants, de "paniers" ou «lots» d'invendus (boulangerie, restauration à emporter ...). Le contenu du panier n'est pas fixe, le prix l'est : 50 % de la valeur du contenu du panier. Le client prépaye l'opérateur par l'application. A l'heure de retrait le client vient retirer, avec ses propres moyens de conservation, le panier préparé par le serveur avec les invendus.

- Pour répondre à la demande de l'université, une offre VIP est proposée au tarif de 7 €.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la réduction de 50 % en fin de service, à partir de 13h30, des tarifs des sandwiches et salades dont la Date Limite de Consommation est celle du jour ainsi que l'expérimentation de l'application Too Good To Go pour les invendus.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration approuve la composition du repas VIP proposé dans certaines structures au tarif de 7 euros HT : entrée + plat OU plat + dessert.

Chaque item pourra être commandé individuellement aux prix suivants :

- Plat : 5 euros HT
- Entrée : 2,50 euros HT
- Dessert : 2,50 euros HT

Fait à Nice, le 14 décembre 2020

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Chancelier des Universités
Bernard BEIGNIER

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Philippe DULBECCO

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 12
Membres présents : 11	Contre : 0
Membres représentés : 1	Abstention : 0
Votants : 12	